



INFORMATIONS MUNICIPALES

JUIN 2020

Cher(e)s Vallenaisiens, Vallenaisiennes

Dans ce contexte particulier lié, comme vous le savez, à la crise sanitaire que nous traversons, l'installation du nouveau conseil municipal, a dû se tenir à huis clos le samedi 23 mai 2020.

Madame Marina DUPUY a été élue dans les fonctions de Maire de votre commune.

[Le mot du maire](#)

Je tiens à remercier les Vallenaisiens et Vallenaisiennes qui se sont exprimés par leur suffrage le 15 mars dernier et qui à cette occasion, nous ont témoigné leur confiance. Plus de 2 mois se sont écoulés depuis cette date.

La crise sanitaire due au COVID 19, a malheureusement retardé la prise de nos fonctions.

A mes côtés, trois adjoints ont été élus :

Philippe ANDRIAU 1^{er} adjoint en charge des travaux, voirie, environnement et patrimoine, personnel communal.

Mireille CHARBY 2^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires, enfance et jeunesse, personnel communal.

Annick MARTINAT 3^{ème} adjointe en charge des affaires sociales et associations, fêtes et cérémonies, communication.

Cette équipe est complétée dans diverses délégations et commissions par Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Michel CANTENEUR, Jean-Michel CAREL, Katia DUSSAPIN, Christelle JOIE, Julien JOURDAINE, caroline LALEVE-LESAGE, Stéphane PETIT, Jérôme SIBOULET, William TAILLANDIER.

Je félicite chacune et chacun d'entre vous pour le civisme dont vous avez fait preuve durant le confinement et salue principalement les petites mains qui se sont employées à la fabrication de masques et l'initiative de trois jeunes qui ont entrepris le nettoyage du lavoir place des Bonnets. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers les commerçants et entreprises pour leur implication, le respect des consignes sanitaires et leur engagement envers la population, particulièrement pour celles et ceux qui ont dû faire face à la suspension de leur activité.

Enfin, je clôturerai avec une petite pensée pour les anciens membres du conseil municipal en leurs souhaitant de profiter pleinement de leur retraite.



Masques

Depuis le 11 mai, date du début du déconfinement, la vie active reprend doucement. Le respect des gestes barrière et de distanciation sociale est toujours de rigueur et prend encore plus d'importance pour éviter une nouvelle propagation du virus. Le port du masque est conseillé, voire obligatoire dans certains secteurs.

La commune a effectué une commande de masques en tissu, lavables 50 fois, auprès du Conseil Départemental du Cher. Celle-ci est enfin arrivée.

Nous commencerons la distribution auprès de la population à partir du 4 juin 2020 à raison d'un masque par habitant de plus de 11 ans. Elle se fera par vos conseillers municipaux porte à porte. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres vous précisant les modalités de retrait.

Ecole Primaire des deux bourgs, restaurant scolaire et périscolaire

Sur recommandation des services de la Préfecture du Cher, l'école des deux bourgs, son restaurant scolaire et son accueil périscolaire réouvrent à compter de ce mardi 2 juin 2020.

Les enfants sont accueillis dans leur classe habituelle en effectif réduit.

La scolarité des élèves en présentiel repose sur le libre choix des familles.

Afin de répondre au protocole sanitaire, la restauration scolaire et l'accueil périscolaire se déroulent dans la salle des fêtes.

Nous tenons à remercier l'entreprise SMURFIT/KAPPA pour l'offre de séparateurs en carton qui permettront de faciliter la mise en œuvre des mesures sanitaires.

Halte-garderie

Kangourève (accueil des enfants de 0 à 6 ans), reprend du service à compter du lundi 8 juin 2020.

Trois lundis par mois à la salle du Mille Club de 9h00 à 17h00.

Renseignements au 06.85.68.79.56

Boîte à idées

Vous voulez participer à la vie de votre commune !

Une boîte à idées est à votre disposition. Elle est de couleur beige, à droite de l'entrée de la mairie.

Vous pouvez y glissez vos suggestions !!!!

Mairie

Ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00

Mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 – fermé l'après-midi.

Règlement du restaurant scolaire, les lundis de 11h00 à 12h00 et les vendredis de 16h00 à 17h00

Vous pouvez joindre le secrétariat de la mairie au 02.48.63.62.74 ou par courriel : mairie.vallenay@wanadoo.fr Site internet : mairie-vallenay.fr

A compter du samedi 13 juin 2020, Madame le maire ou ses adjoints seront à votre disposition tous les samedis matin de 10 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous.

Désormais, toute l'équipe municipale œuvre « Pour vous et avec vous ! »